



Demande de rsa avec complication

Par **tiphaine34**, le **08/08/2016** à **12:48**

bonjour,

j'ai été en rendez vous avec une assistante sociale pour entamer une demande de rsa, elle m'a pré-inscrit et donné un autre rendez vous pour lequel je devrai me munir de tous les papiers demandés pour finaliser mon inscription, jusque là aucun problème sauf que j'ai été sous le régime rsi avant ma radiation le 15/04/2015 mais mon droit au prestations santé est resté ouvert sous le régime rsi jusqu'au 15/04/2016, du coup j'ai voulu faire une demande a la cpam qui m'a dit que, depuis janvier 2016, si je n'avez pas travaillé entre temps, je restais sous le régime rsi,

je suis perdu, je ne sais plus quoi faire surtout que j'ai besoin d'avoir un régime social pour pouvoir m'inscrire au rsi, quelqu'un pourrait'il m'aidez ?

Merci.

Par **morobar**, le **08/08/2016** à **15:54**

Bonjour,

Votre demande est incompréhensible.

Le RSA est un système de solidarité permettant d'allouer un revenu à des personnes sans ressources.

Le RSI est le régime d'assurances sociales des travailleurs indépendants.

Pour adhérer au RSI il faut donc être travailleur non salarié, comme entrepreneur...

Par **tiphaine34**, le **09/08/2016** à **09:31**

j'ai cessé mes activités (ça n'a pas marché) depuis le 15/04/2015 mais jusqu'au 15/04/2016 j'étais toujours sous le régime rsi, maintenant je suis sous aucun régime et j'en ai besoin pour pouvoir faire une demande de rsa mais la cpam m'a dit que si je n'avais pas travaillé entre temps je ne pouvais pas faire une demande de mes droits à une prestation santé et que je devais rester au rsi